

conseil municipal, mardi 26 mai 2020 à 20h



[1]

Le décret d'installation des nouveaux élus n°2020-571 du 14 mai 2020 est paru au bulletin officiel le 15 mai 2020.

Les conseillers municipaux nouvellement élus lors des élections de mars le sont officiellement depuis lundi 18 mai. Le conseil municipal doit avoir lieu entre le 5^e jour et le 10^e jour après cette date.

Après concertation, c'est la date du mardi 26 mai 2020 qui a été retenue pour effectuer le conseil d'installation de l'équipe sortante, partiellement renouvelée.

Celui-ci débutera à 20h et se déroulera dans la salle Eugène Coudre.

Les instances préfectorales nous autorisent à accueillir du public en nombre limité (30 personnes).

 [ordre_du_jour_26mai2020.pdf](#) [2]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/conseil-municipal-mardi-26-mai-2020-20h>

Liens

[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/ordre_du_jour_26mai2020.jpg [2] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/ordre_du_jour_26mai2020.pdf